



Education 87000 bacheliers sans affectation dans le supérieur

PAGE 8

Entrée à l'université : le casse-tête de l'été

87 000 futurs étudiants n'ont pas d'affectation. Le ministère cherche des solutions à court et à moyen terme

L'entrée à l'université sera l'un des feuillets de l'été. Entre le casse-tête du nombre d'étudiants auxquels il faut encore trouver une place pour la rentrée 2017, et la négociation sur les critères d'entrée, la nouvelle ministre de l'enseignement supérieur sera fort occupée à gérer le dossier des facultés surchargées.

Arrivée à la veille de l'ouverture de cette campagne d'admission difficile, Frédérique Vidal tente de limiter au maximum ce qui est unanimement vécu comme une injustice : le tirage au sort pratiqué à l'entrée de l'université pour départager les trop nombreux candidats. Elle a promis d'y mettre fin dès 2018 et devait ouvrir, lundi 17 juillet, une concertation avec tous les acteurs concernés sur l'admission dans l'enseignement supérieur. Avec l'inflammable question de la sélection à l'université, qui met le gouvernement sous pression : la dernière réforme prévoyant l'introduction d'une sélection, le projet de loi Devaquet de 1986, s'est soldée par l'abandon du texte, face aux mobilisations étudiantes.

Mais la ministre doit avant tout gérer l'urgence, et assurer la rentrée 2017. La troisième phase d'admission dans l'enseignement supérieur, dont les premiers résultats ont été communiqués aux candidats vendredi 14 juillet, confirme le scénario catastrophe : 87 000 bacheliers ou étudiants en réorientation n'ont obtenu aucune proposition de formation (université, classes préparatoires, DUT, BTS...) – 541 000 ont été soulagés. Près de 10 000 n'ont pas eu la place qu'ils demandaient à l'université. Une cellule nationale de suivi des admissions post-bac a été mise en place afin de coordonner le dialogue avec les universités, pour identifier les places supplémentaires qui peuvent y

être ouvertes.

Le long week-end de fête nationale n'a pas manqué d'être le théâtre sur les réseaux sociaux des cris de désespoir et de colère des jeunes recalés. Si le nombre de places actuellement proposées dans la dernière phase complémentaire sur la plate-forme d'Admission post-bac (APB), qui dure jusqu'à septembre, est bien supérieur à celui des candidats malheureux, rien ne dit qu'elles correspondront à leurs aspirations et à leurs contraintes géographiques.

Plus choquant encore : ces milliers de candidats restés sur le carreau de la seule filière censée être ouverte à tous, l'université, l'avaient demandée en premier vœu d'orientation dans leur académie. Avec une incompréhension d'autant plus forte que certaines licences universitaires, siglées sur la plate-forme APB en « pastille verte » – ce qui signifiait que les candidats devaient être assurés d'y avoir une place – n'ont pour la première fois pas pu répondre à la demande.

« Je n'ai rien, rien du tout », témoigne ainsi Elliott, 17 ans, qui n'en revient pas. Fraîchement diplômé d'un bac ES mention assez bien dans la Drôme, le jeune homme reste « en attente de place » dans tous ses vœux universitaires, en administration économique et sociale (AES) et en histoire à Lyon, en information-communication à Montpellier, et même sur la « pastille verte » en économie-gestion qu'il demandait dans sa ville, à Valence.

Face à l'arrivée des enfants du boom démographique des années 2000 depuis déjà trois ans, l'université craque, avec près de 30 000 étudiants de plus chaque année, et des moyens qui stagnent. Les licences les plus en tension ont limité les capacités d'accueil et procèdent à un tirage au sort pour partager les trop nombreux pos-

tulants. En 2016, 3 500 candidats ont ainsi été écartés de 78 licences, principalement en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et en psychologie. Cette fois-ci, 92 licences ont eu recours au hasard pour partager les candidats, en Staps pour un tiers d'entre elles, mais aussi en sciences de l'éducation, en arts du spectacle, en information-communication, en droit...

S'il est pour l'instant difficile de comparer véritablement les chiffres d'une année sur l'autre, étant donné l'évolution des paramètres d'APB, le constat des acteurs est sans appel. « Le système est à bout de souffle », résume Lilà Le Bas, la présidente de l'UNEF. Le syndicat étudiant a mis en place un service d'accompagnement pris d'assaut depuis vendredi.

« Cette session est la pire que nous ayons vécue, c'était attendu », confirme Didier Delignières, président de la conférence des doyens de Staps. La filière a concentré 33 000 premiers vœux de candidats à l'ouverture d'APB, le 8 juin (contre 28 000 en 2016), alors qu'elle ne dispose toujours que de 16 000 places.

« C'est un cautère »

Si le gouvernement a pu trouver une solution pour le millier de candidats recalés à l'entrée d'une première année commune aux études de santé (Paces) en Ile-de-France, à la mi-juin, dans d'autres filières débordées depuis plusieurs années, la mission se révèle impossible. La ministre a de nouveau promis, vendredi, un soutien financier aux universités disposant « d'ultimes marges de manœuvre » pour pousser les murs. En Staps, quelques centaines de places ont ainsi pu être débloquées en urgence, selon M. Delignières. « C'est un cautère sur une jambe de bois, reconnaît-il. Mais nous n'avons ni les

équipements ni les enseignants-chercheurs pour faire plus. »

Avec 40 000 étudiants supplémentaires en perspective, la rentrée qui arrive est particulièrement redoutée. « Cela va être difficile, les amphis seront encore plus remplis, c'est évident. Mais il faut donner au moins une chance à tous d'accéder à l'enseignement supérieur », soutient Jimmy Losfeld, président la FAGE, premier syndicat étudiant.

Du côté des enseignants-chercheurs, la crainte est grande. « Je suis très pessimiste, reconnaît Franck Loureiro, secrétaire général adjoint du SGEN-CFDT. Les collègues sont épuisés, les groupes de travaux dirigés sont pléthoriques dans de nombreuses filières... On tire toujours plus sur l'élastique mais quand ça va craquer, ça va faire très mal. »

La sévère coupe budgétaire de 331 millions d'euros dans l'enseignement supérieur et la recherche en 2017, annoncée quelques jours plus tôt, ajoute à l'inquiétude. La conférence des présidents d'université a déjà alerté du « danger » que fait peser une telle décision sur la rentrée, avec une inéluctable dégradation des conditions d'études dans les établissements. ■

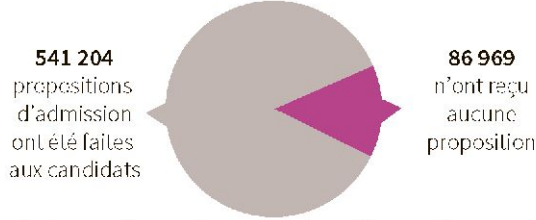
CAMILLE STROMBONI



► 18 juillet 2017 - N°22553

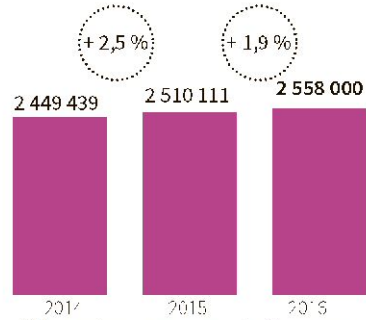
Les candidats sans proposition

INSCRITS SUR LA PLATE-FORME D'ADMISSION POST BAC, AU 14 JUILLET



La phase complémentaire, ouverte jusqu'à septembre, doit permettre à ces bacheliers et étudiants en réorientation de trouver une place.

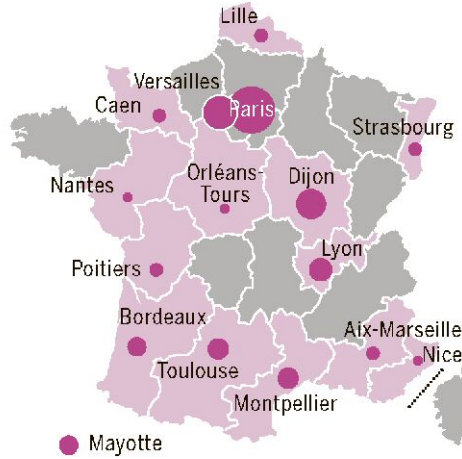
La progression du nombre d'étudiants



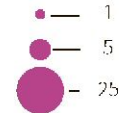
Si la tendance se poursuit, ils seront 2,9 millions dans huit ans.

L'université obligée de tirer au sort

92 licences publiques concernées
 STAPS,
 SCIENCES DE L'ÉDUCATION,
 ARTS DU SPECTACLE,
 DROIT,
 INFORMATION ET COMMUNICATION



NOMBRE DE FORMATIONS SOUS TENSION PAR ACADÉMIE, AU 14 JUILLET



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - LE MONDE